

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4865>



La mobilisation continue contre la réforme du collège.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: vendredi 29 mai 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Méprisant l'avis des enseignants, le ministère a tenté d'éteindre la fronde grandissante contre son projet en publiant le décret et l'arrêté au journal officiel sans rien modifier. Cela ne change pas grand chose au final pour ceux qui refusent ce projet, car les aspects négatifs demeurent mais aussi parce qu'un arrêté comme un décret peuvent être abrogés. Le ministère cependant compte sur l'approche des vacances d'été pour éteindre la contestation et espère qu'elle ne repartira pas à la rentrée.

Pour le SNES, et la grande majorité des organisations syndicales enseignantes, la mobilisation doit au contraire se poursuivre. Elles appellent, dès à présent, à multiplier et diversifier les actions :

- en signant et faisant signer la pétition intersyndicale pour demander l'abrogation des textes publiés et la reprise de négociation : [Un autre collège 2016 !!](#)
- en faisant du 4 juin une journée de mobilisation contre la réforme du collège.

Dans la Nièvre, **le SNES 58 a interpellé les parlementaires du département.**

Il appellent à multiplier les initiatives locales contre la réforme et répondra aux demandes pour animer des réunions d'information syndicale dans les collèges. N'hésitez pas à faire connaître vos initiatives et à demander l'aide du SNES 58 pour soutenir vos initiatives.

C'est par une mobilisation et une information de tous sur la durée que nous pouvons obliger la ministère à revoir sa copie.